



LETTRE DE MISSION

COMMISSION DE SELECTION (Muay Thai)

Champs d'intervention

- Sélectionneur fédéral LFKBMO
Muay Thai

Description de la fonction

- Organisation et encadrement des stages/entraînements préparatoires aux sélections
- Organisation de sélections
- Organisation liée à la participation aux compétitions et tournois (administration, finance, coaching, ...)
- Rapports et communication avec C.A. de la fédération
- Présentation des objectifs et budgets annuels
- Un taux de présences lors des entraînements fédéraux de 90%

Profil recherché

- Une **compétence technique** dans la discipline sélectionnée reconnue par la LFKBMO. Cette reconnaissance peut s'appuyer sur un grade officiel obtenu, un palmarès sportif ou une contribution exceptionnelle au développement du sport.
- Une **connaissance du paysage sportif national & international** ainsi que du cadre d'intervention d'un sélectionneur.
- Une **attitude exemplaire** reconnue qui se traduit par le fait de n'avoir jamais eu de sanction disciplinaire, de comportement(s) déplacé(s) tels que des propos injurieux, des menaces ou autres formes de violence(s)... lors d'évènements publics ou sur les réseaux sociaux. Aussi, le candidat superviseur est connu pour avoir une attitude positive et constructive à l'égard de l'évolution/promotion du sport et de la LFKBMO.
- Une capacité à **travailler en équipe**.
- Être **âgé d'au moins 21ans** et possédant une **licence LFKBMO**.
- Afin d'assurer une bonne coordination et bonne compréhension avec nos relations internes/externes (BKBMO, IFMA, ..), il est indispensable que le sélectionneur parle **anglais couramment**.
- Un **titre pédagogique** et/ou diplôme type « bachelier » est un avantage conséquent au niveau des relations envers le public cible.

Composition de la commission

Le responsable de chaque commission sera un membre du C.A. de la LFKBMO. Il assurera la coordination et synchronisation entre le C.A., la cellule de ses champs d'actions ainsi que les autres cellules (kick-boxing et full contact).

Deux sélectionneurs fédéraux supervisés par le responsable pour la prise de décision et/ou d'organisation.



La commission peut s'appuyer par une ressource administrative afin d'assurer le bon fonctionnement de la cellule.

Les membres des commissions sont désignés et mandatés par le Conseil d'Administration après appel à candidature.

Ces membres sont mandatés pour une année avec reconduction tacite pour une durée maximale de 4 ans.

Compétence de la commission

Les commissions ont un rôle de consultation, chacune dans le domaine qui ressort de ses compétences.

Elles peuvent également, dans les domaines qui leur sont impartis, proposer différentes actions dont la réalisation dépend uniquement de l'approbation et de la ratification par le Conseil d'Administration.

En matière disciplinaire, chaque commission pourra proposer une ou plusieurs sanctions mais en aucun cas elle ne pourra statuer ou prononcer celle-ci. Aucune proposition d'une commission ne peut être en contradiction avec les statuts, le présent règlement ou une décision du Conseil d'Administration.

Cadre d'intervention financière de la LFKBMO envers la commission

Conformément à la décision du C.A., le budget destiné aux différentes commissions sera uniquement dédié à la participation aux championnats majeurs (Europe + Monde). La reconnaissance de certains sportifs reconnus de hauts niveaux par l'ADEPS n'entraîne pas une sélection inéluctable et/ou prise en charge financière totale.

La participation à des tournois reconnus (IFMA/WAKO actuellement) est envisageable pour les différentes sélections mais ne pourront être subsidiés par la fédération.

Communication

Afin d'assurer une transparence et une communication adéquate envers les différents cercles, membres et intervenants externes. Le responsable de la commission prendra contact directement avec la personne chargée de communication via un canal officiel (mail ou relayé par le secrétariat).

Toute correspondance d'intérêt général sera transmise au secrétaire qui enverra une copie aux membres du Conseil d'Administration.

Candidature

Les candidatures sont à envoyer par e-mail au secrétariat de la LFKBMO. Merci de préciser l'expérience et les reconnaissances utiles pour cette fonction.



Prérequis de sélection d'un combattant

(Muay Thai)

Junior (12ans-17ans)

- Licence LFKBMO (vérification lors des sélections)
- Être de nationalité Belge
- Une **attitude exemplaire** reconnue qui se traduit par le fait de n'avoir jamais eu de sanction disciplinaire, de comportement(s) déplacé(s) tels que des propos injurieux, des menaces ou autres formes de violence(s)... lors d'évènements publics ou sur les réseaux sociaux. Le Fair-Play est également la base du comportement sur et en dehors du ring
- Les sportifs sont connus pour avoir une attitude positive et constructive à l'égard de l'évolution/promotion du sport et de la LFKBMO
- Minimum 12ans au 31/08/2023
- Maximum 17ans au 31/12/2023
- Minimum 10 combats avec un ratio positif (victoire/défaite)
- Présence obligatoire à tous les entraînements de sélection

Senior (18ans et +)

- Licence LFKBMO (vérification lors des sélections)
- Être de nationalité Belge
- Une **attitude exemplaire** reconnue qui se traduit par le fait de n'avoir jamais eu de sanction disciplinaire, de comportement(s) déplacé(s) tels que des propos injurieux, des menaces ou autres formes de violence(s)... lors d'évènements publics ou sur les réseaux sociaux. Le Fair-Play est également la base du comportement sur et en dehors du ring
- Les sportifs sont connus pour avoir une attitude positive et constructive à l'égard de l'évolution/promotion du sport et de la LFKBMO
- Minimum 18ans au 31/08/2023
- Être Classe B
- Présence obligatoire à tous les entraînements de sélection

Tout autre prérequis peut être mis en place par le responsable de commission suivant approbation du C.A. de la LFKBMO.